

Réponse au RL avec  
à l'article du 31/01/23

**Sujet :** Réaction article RL Sarrebourg du 31/01/2023

**De :** FO DDFIP 57 <fo.ddfip57@dgfip.finances.gouv.fr>

**Date :** 31/01/2023 à 12:30

### Réaction à un article RL du 31/01/2023 Edition de Sarrebourg

Bonjour,

**Je souhaitais réagir suite à votre article paru dans le RL du 31/01/2023 Édition de Sarrebourg et intitulé "Les Maires demandent des améliorations aux services Fiscaux".**

Cet article est révélateur de toute l'hypocrisie que je trouve néfaste vis-à-vis des agents des Finances Publiques et vis-à vis des usagers.

La première hypocrisie réside chez les élus du secteur de Dieuze : le 19/10/2020, l'intersyndicale Finances Publiques Moselle interpellait les élus du secteur contre la fermeture prochaine de la trésorerie de Dieuze en allant manifester devant la trésorerie et en distribuant des tracts au marché. Ce jour-là, bon nombre d'élus étaient à nos côtés, dont les maires de Château-Salins et de Dieuze. J'ai discuté avec eux, expliqué les conséquences de la fermeture de Dieuze, comme celle de Château-Salins.

Le 18/12/2020, ces mêmes élus, par le biais du président de la communauté de commune du Saulnois, signaient la Charte d'engagement entre les Finances Publiques et les élus du secteur. Dans cette charte, qui engage les Finances Publiques jusqu'en 2026, il est acté la fermetures des finances publiques de Château-Salins et Dieuze, et le transfert de toute l'activité à Sarrebourg, ainsi que la mise en place de permanences dans ces villes (de une à 4 demi journées/semaine).

Ces mêmes élus avaient d'ailleurs posé pour le photo devant la trésorerie de Dieuze, photos qui regroupaient les organisations syndicales, les élus, les agents de la trésorerie et même les secrétaires de mairies alentours. (copie des pages Facebook à votre disposition).

La deuxième hypocrisie se trouve chez le Directeur des Finances Publiques de Moselle. En effet, la Moselle, comme dans tous les autres départements, subis de plein fouet les suppressions d'emplois dans la fonction publique, et en particulier à la DGFIP. Ce ministère est le principal fournisseur de suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État lors du vote de la loi des Finances, car il est plus politique de supprimer aux finances publics que chez les policiers, les enseignants etc. En Moselle, c'est 200 emplois supprimés depuis 2017, nous sommes un effectif de 1100 agents répartis sur toute la Moselle, tous services confondus. Au Service de Gestion Comptable de Sarrebourg, lieu de transfert des 2 trésorerie de Dieuze et Château-Salins, le manque d'effectif est criant : au 1/09/2022, il manquait 8 personnes pour faire fonctionner le site (sur le papier, car en réalité, on ne compte pas les chaises vides pour

diverses raisons). Ce manque d'effectif est péniblement compensé par des équipes de renfort. Mais ce site n'arrête pas de se restructurer : Dieuze est arrivé en septembre 2022, il reste la trésorerie de Phalsbourg au 1/09/23 et Grostenquin au 1/01/24. Autant dire que ce service gèrera à terme plus de 600 budgets....

Les agents qui exercent au sein du SGC de Sarrebourg sont en très grande souffrance : ils subissent ces restructurations, sans aucune préparation, et à chaque fois avec moins d'effectif...La pression s'exerce des deux cotés : d'un côté, ils doivent effectuer des contrôles rigoureux afin de ne pas engager leur responsabilité dans le paiement des dépenses; de l'autre, ils subissent la pression des élus pour que les paiement se fassent plus rapidement (élus qui sont eux-même pressés par les entreprises).

Le recrutement de contractuels n'est en rien la solution : comme dans tout métier, il faut être formé et pouvoir s'adapter. De plus, les contrats sont de 3 ans, et beaucoup partent avant le terme du contrat.

Le problème n'est pas un problème de pyramide des âges, même s'il est vrai que les départs en retraite sont massifs ces dernières années. C'est surtout un problème de recrutement, et de choix politiques (validés par les élus de la majorité...).

Enfin, contrairement à ce que dit le maire de Chateau-Salins, aucune clause de revoyure n'est possible : les trésoreries sont fermées, et le resteront définitivement! La seule clause de revoyure actée par la charte est un bilan annuel (comme ce fut le cas lors de cette assemblée).

Il serait d'ailleurs intéressant de connaître les questions qui avaient été transmises en amont au directeur des Finances Publiques.

Le but de cette réforme, initiée en 2019 par le ministre des finances de l'époque, M Darmanin, est de faire des économies budgétaires : moins de sites des Finances Publiques, c'est moins de loyers et de charges à payer; moins de fonctionnaires, c'est moins de traitements et de pensions à payer; l'externalisation des missions , c'est transférer les missions au privé (comme l'encaissement chez les buralistes).

Sylvie Pineiro

Secrétaire Départementale

FO DGFIP Moselle

06 40 73 02 42

--

---

Bureau syndical  
FO-DGFIP Moselle  
Metz Cité administrative bureau  
402/404  
DDFIP 57  
Case FO  
1 rue François de Curel